

Image not found or type unknown



## contruction neuve de 08mois humidité et champignons

Par **delevaque**, le **20/10/2012** à **09:58**

Bonjour,

Nous venons de faire bâtir, nous sommes dans le logement depuis février 2012, nous avons constaté des infiltrations d'eaux dans les joints de notre carrelages qui ne cessent d'evoluer et également de la moisissures sur les murs a différents endroits de la maison. Notre constructeur est au courant depuis 6mois, nous avons les mails et les photos a l appui mais ils ne bougent pas beaucoup. Je viens d avoir un bébé il a bientôt 3mois et il commence a avoir des petits soucis je soupconne les déguats de la maison. Je souhaiterai savoir mes droits et si nous devons être reloger pendant les travaux si il venait a se decider a les entreprendre.

Merci de me répondre

Je ne sais pas quoi faire, je dois voir aussi avec la dommage ouvrage.

Mais peur de me faire avoir..